

Communiqué de presse

Le 6 janvier 2023

Discussions exploratoires Suisse/UE

Le Conseil fédéral doit tenir tête à l'UE sur trois points supplémentaires

- Dans son rapport «État actuel des relations Suisse-UE», le Conseil fédéral parvient à la même conclusion qu'**autonomiesuisse**: la voie bilatérale reste la solution la plus avantageuse. Le problème est que l'UE exige un lien plus étroit, à savoir un lien «institutionnel»: la Suisse doit se soumettre systématiquement aux règles du jeu édictées par l'UE.
- Tandis que les voix favorables à l'UE font pression en vue d'une «solution globale», **autonomiesuisse** exhorte le Conseil fédéral à évaluer avec circonspection de quoi cette solution doit être – ou non – composée.
- La Suisse est plus performante sur le plan économique que la plupart des pays de l'UE. Elle n'a pas besoin d'un **acte précipité à tout prix**, mais d'une solution constituant une valeur ajoutée à long terme. **autonomiesuisse** appelle donc le Conseil fédéral à tenir tête à l'UE sur **au moins trois points supplémentaires** au cours des discussions exploratoires futures:
 1. Si tant est que la Suisse doive reprendre de manière dynamique le droit européen, un «**opting out**» **équitable** doit être possible en cas de votes parlementaires ou de votations populaires contraires.
 2. L'**accord de libre-échange** avec l'UE, qui a fait ses preuves depuis 1972, ne doit pas être intégré à la solution.
 3. En cas de litiges, un **tribunal arbitral neutre** est nécessaire. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est inadaptée puisqu'elle représente la partie adverse.
- Contrairement à l'administration, aux centrales des groupes et aux hautes écoles, par exemple, **autonomiesuisse** représente la «**pratique économique**»: des entrepreneuses et des entrepreneurs suisses qui opèrent avec succès depuis de nombreuses années dans de nombreux pays de l'UE. Ils **ont besoin de conditions cadres attrayantes durables** afin de diriger leur entreprise vers l'avenir de manière responsable, dans l'intérêt de leurs collaborateurs et collaboratrices, de leurs partenaires commerciaux et de la place industrielle suisse.

Des faits empreints de réalisme politique au lieu de bons sentiments

L'ambiance morose a pris fin et la «dynamique» entre la Suisse et l'UE est positive, a déclaré le Conseiller fédéral Ignazio Cassis au quotidien «NZZ» en fin d'année dernière. Ces sentiments sont certes louables, mais ils ne constituent pas une base solide pour mener des discussions exploratoires supplémentaires avec l'UE.

Depuis que le Conseil fédéral a déposé sa demande d'adhésion à l'UE il y a 30 ans, la politique Suisse-UE s'est fait remarquer à différentes reprises par des actes précipités qui ont mis de bonne humeur les fonctionnaires de l'UE mais ne reflétaient ni la volonté de l'électorat suisse ni l'intérêt d'un État indépendant. Jusqu'à présent, il a été possible de rectifier de telles erreurs du passé. Mais il ne faut pas que le Conseil fédéral les répète.

Au lieu de se laisser aveugler par les signaux positifs envoyés par l'UE sous la pression des cercles favorables à l'UE, le Conseil fédéral doit garder à l'esprit les faits empreints de réalisme politique (tels que les petites piques de l'UE contre la Suisse) et s'impliquer en faveur de la pérennisation du modèle de réussite d'une Suisse ouverte au monde, innovante et libre.

Ce sera possible uniquement si la Suisse conserve sa liberté d'action. Elle doit, par exemple, pouvoir continuer à conclure des accords de libre-échange avec des pays tiers et à mettre en œuvre des décisions de démocratie directe.

Trois exigences que le Conseil fédéral doit mettre sur la table

Après que le Conseil fédéral a sans doute réalisé certains progrès en matière de protection des salaires, par exemple, il devrait désormais mettre l'accent sur les principales questions institutionnelles.

1. La Suisse doit bénéficier d'un **opting out** net et **équitable** en cas de reprise automatique du droit européen lorsque les votes parlementaires ou les votations populaires dérogent aux règles européennes. Contrairement à ce qu'exige l'UE, notamment dans l'accord-cadre, les règles européennes incriminées ne doivent pas pouvoir s'appliquer «de manière provisoire» avant qu'une décision finale ne soit prise à la suite du règlement d'un litige.

Un opting out peut avoir son prix. Il doit néanmoins être prévisible et proportionnel. Si la Suisse prend des mesures dérogatoires, l'UE n'est en droit d'exiger que des mesures de compensation matérielles, comme le stipule le droit de l'OMC. Par ailleurs, les sanctions doivent se limiter au domaine de l'accord respectif.

Un opting out ne peut être lié en aucun cas à la suspension de contrats par l'UE, voire à des «clauses guillotines». La Suisse s'exposerait ainsi à un chantage.

2. L'**accord de libre-échange**, qui a fait ses preuves depuis 1972, ne doit pas être intégré à la «solution globale». En matière de commerce extérieur, la Suisse doit, en effet, rester libre de conclure des accords importants avec des pays tiers. À cet égard, il ne faut pas seulement penser au présent, mais encore plus à l'avenir. Ces dernières années, l'espace européen a perdu en importance sur le plan économique, entre autres en raison du Brexit.
3. En cas de litiges, il faut pouvoir disposer d'un **tribunal arbitral neutre**. Le Tribunal fédéral suisse ainsi que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pourraient, en outre, soumettre leur propre interprétation au tribunal arbitral. La subordination à la CJUE envisagée par l'UE – partielle par nature – constituerait une farce.

Une solution globale sur un pied d'égalité ne peut être atteinte que si le Conseil fédéral réussit à obtenir des concessions contraignantes de la part de l'UE sur ces points. Sinon, on parlerait certes de «partenariat», mais ce dernier signifierait en réalité une intégration à l'UE affichant des traits de plus en plus protectionnistes.

autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'**autonomiesuisse** se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Giorgio Behr

+41 79 430 44 21

giorgio@behr.ch

Alexandra Janssen

+41 79 725 95 26

alexandra.janssen@ecofin.ch

Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux

